

Il faut du temps et de l'énergie pour faire du développement durable

Il n'est pas facile de faire évoluer les choix énergétiques d'une collectivité locale, même en tant qu'adjointe chargée de l'environnement dans un conseil municipal à majorité gauche plurielle. Il faut pouvoir peser à la fois très en amont des décisions et intervenir transversalement (achats, investissements). Mais les bénéfices pour la collectivité ne seront pas nécessairement immédiatement perceptibles, et valorisables à l'échéance du mandat électoral.

Cosmopolitiques : C'est depuis le début de votre mandat de conseillère municipale que vous êtes chargée du développement durable ?

Sophie Bisch : Oui. Entre les deux tours des élections municipales, les Verts avaient négocié avec les autres partis composants la liste Gauche plurielle une délégation à l'écologie et au développement durable. Tout le monde était d'accord, c'était une délégation qui revenait tout naturellement à un(e) élu(e) Vert(e). Mais en tant que délégué, on est limité dans son action. J'étais vice-présidente de la Commission développement durable, mais les commissions ne font qu'entériner les orientations du bureau municipal (BM). Tout ce qui passe en commission a été décidé bien en amont par le BM et même avant le passage en bureau municipal il y a des orientations politiques, budgétaires, et puis l'action des services municipaux qui sont sensés préparer les propositions des élus discutées en BM. Au bout de deux ans, j'ai été élue adjointe pour

remplacer un autre élu Vert démissionnaire. À partir de ce moment-là, j'ai pu davantage peser sur les choix stratégiques, et surtout sur l'action des services. En tant qu'adjointe, j'ai demandé au maire une délégation plus large, à l'environnement et à l'énergie.

Cosmopolitiques : Dans le domaine de l'énergie, quelles ont été vos premières préoccupations ?

Sophie Bisch : Mon projet était à la fois de développer une politique d'efficacité énergétique en recherchant les économies d'énergies et en proposant une ouverture sur les énergies renouvelables à chaque fois que ce serait possible. Après avoir présenté et fait valider mes objectifs en conseil municipal, je me suis rapprochée de l'adjoint chargé de l'urbanisme, et ensemble, nous avons organisé une réunion avec les services municipaux. Il était nécessaire de les convaincre de partager l'intérêt pour la démarche, car elle était nouvelle, et expliquer clairement en quoi elle impliquait de procéder différemment. Il fallait commencer par un diagnostic de l'existant. Recenser les bâtiments (écoles, centres de loisirs, gymnases, locaux administratifs). Dans une commune de plus de 30 000 habitants, il y a beaucoup de bâtiments municipaux, une soixantaine environ. J'ai demandé que l'on fasse un état des lieux global y compris sur les chaufferies (leur ancienneté, leur coût d'entretien, leur consommation en fioul ou en gaz) mais surtout sur les bâtiments (mode d'exploitation, état du bâti, fréquence d'occupation). J'ai voulu aussi un bilan sur le coût de l'éclairage public, y compris les feux tricolores.

Cosmopolitiques : Pourquoi les feux tricolores ?

Sophie Bisch : Parce que c'est un domaine d'éclairage public où une bonne gestion peut permettre d'économiser 30 à 40 % d'énergie. J'avais lu des retours d'expériences menées dans certaines villes, comme à Grenoble par exemple.

Cosmopolitiques : Et combien de temps les services municipaux ont-ils mis pour dresser ce bilan ?

Sophie Bisch : Oh, très longtemps. J'ai même laissé tomber le diagnostic sur l'éclairage public, parce que c'était trop compliqué de coordonner les recherches du service environnement qui gère l'éclairage public, du service de la voirie qui supervise les feux de signalisation, et du service technique qui s'occupe de l'éclairage des bâtiments, et puis cela tombait au moment où on réfléchissait sur la communauté d'agglomération avec tous les transferts de compétences... Pendant un an je n'ai cessé de relancer les services. Et puis, tout à coup, j'ai appris en BM

que l'audit des chaufferies était fait, sans qu'on m'en ait jamais parlé, sans que j'aie eu mon mot à dire sur ses objectifs et ses contenus. Mais même si ce bilan ne répondait pas à mes attentes, il révélait une situation préoccupante. Sur 68 chaufferies, 44 % avaient plus de 25 ans. Or on sait bien qu'il faut mieux en général changer les chaudières au bout de 15 ans. Certaines étaient surdimensionnées, et du fait de leur vétusté, consommaient énormément de gaz ou de fioul.

Cosmopolitiques : Et quelles ont été les conclusions de ce bilan ?

Sophie Bisch : Qu'il fallait accepter de déléguer un contrat d'exploitation à Gaz de France (GDF), qui assurerait le renouvellement et la maintenance du parc. Bref, ce serait GDF qui tirerait tous les bénéfices des économies que je souhaitais réaliser ! Bien sûr, je m'y suis opposée. J'ai continué de batailler, j'ai même menacé de démissionner de mon mandat d'élue, pour obtenir l'inscription au budget de la somme nécessaire pour faire l'audit (70 000 euros), j'ai rédigé moi-même un cahier des charges, avec l'aide d'un ami, et finalement, l'ADEME nous a proposé un conseil d'orientation énergétique, et m'a aidée à peaufiner le cahier des charges que j'avais élaboré. Maintenant j'en suis à la phase de consultation. C'est le service des marchés publics qui s'en charge. Ils doivent sortir une annonce dans le journal, pour que l'on trouve un bureau d'études. Je suis cela au jour le jour.

Cosmopolitiques : Pour avoir connu autant de difficultés, est-ce que c'est le signe d'une hostilité du maire à ces projets ? Ils ont un coût, tout de même.

Sophie Bisch : Je ne pense pas que ce soit une hostilité, car le maire a toujours été très partant, et même demandeur sur toutes ces questions. Il est content qu'un conseiller Vert s'occupe de ce secteur. Mais il n'est pas toujours convaincu. Par exemple, il a toujours soutenu la proposition des Verts de n'acheter pour la ville que des véhicules fonctionnant au gaz naturel de ville (GNV). On a installé un équipement au niveau du centre technique municipal pour alimenter les véhicules en GNV. Mais j'ai observé encore récemment en bureau municipal que, dans un point annexe d'information non soumis à discussion, il était mentionné que la commune avait acheté trois véhicules diesel. Deux Méganes et un véhicule lourd pour lequel il n'existait pas d'équivalent en GNV. Quelle contradiction avec ce qui est déclaré à la population !

Cosmopolitiques : Est-ce que vous avez pu élaborer des projets concrets, permettant l'utilisation d'énergies renouvelables ?

Sophie Bisch : Il y a la moquette solaire de la piscine municipale. C'est un projet que j'ai pris en cours de route car mon prédécesseur ne s'est pas intéressé au cahier des charges et n'a pas essayé d'intégrer en amont des normes de Haute qualité environnementale (HQE). Par contre, le bâtiment a été conçu pour optimiser les apports solaires. Mais on aurait pu faire mieux, d'autant que les piscines sont de grosses consommatrices de chauffage, pour l'eau des bassins et des douches, et pour les vestiaires. Comme la construction du bassin extérieur a pris du retard, j'ai réussi à convaincre le maire et les autres élus d'investir dans une moquette solaire. Ce sont des tubes placés à l'extérieur du bâtiment, dans lesquels circule de l'eau, qui est chauffée par le soleil, et qui vient alimenter une chaudière, qui régule la température. Pour cet investissement de 70 000 euros, on n'a eu aucune aide, ni de la région ni de l'ADEME. J'ai eu beaucoup de mal à convaincre les autres élus. Pourtant, j'étais bien documentée, j'avais toutes les fiches techniques possibles, je me suis même renseignée auprès de la ville de Nemours qui a construit une piscine en implantant ce dispositif. Mais ce qu'il fallait c'était un calcul précis du coût de l'équipement rapporté au volume d'eau à chauffer et au temps réel d'ensoleillement. Il a fallu que je me batte sur tous les fronts pour finir par obtenir un tout petit budget pour financer une étude, qui a indiqué que cet équipement permettrait de faire une économie de 9 300 euros par an.

Cosmopolitiques : Le problème avec ces investissements dans les énergies renouvelables, c'est qu'il faut arriver au bon moment, le plus en amont possible, pour peser sur les choix faits dès l'élaboration du cahier des charges.

Sophie Bisch : Oui, et c'est pour cela qu'il est important d'intervenir dans tous les secteurs stratégiques où il peut y avoir des économies à réaliser. Je travaille avec le service des achats, et avec celui des marchés publics, et sur tous les nouveaux projets le plus en amont possible. Il y a un projet d'école maternelle, et aussi de crèche. Les besoins ne sont pas les mêmes. Pour une école, l'énergie solaire n'est pas très intéressante, sauf d'un point de vue éducatif, et il vaut mieux s'orienter vers un bon projet d'architecture bio-climatique. Mais on y mettra une chaudière à condensation. Pour la crèche, il faudra beaucoup plus d'eau chaude et de chauffage. Là il devient intéressant d'opter pour une énergie renouvelable.

Cosmopolitiques : Est-ce que votre commune a élaboré un Agenda 21 ?

Sophie Bisch : Oui, le lancement de notre Agenda 21 a été acté politiquement en juin 2003, en même temps que la mise en place des conseils de quartier. Et depuis, on a fait un beau travail. En fait, on a décidé d'y associer le Plan local d'urbanisme (PLU) et d'inviter les habitants à une réflexion sur ces deux outils dans le cadre des conseils de quartier. Ce qui fait la différence entre le Plan d'occupation des sols (POS) qu'il y avait précédemment et le PLU, c'est l'ajout du Plan d'aménagement et de développement durable. Le lien existe, même si ces outils sont très technocratiques. Nous avons commencé par réunir chaque semaine, en comité technique, les élus chargés de l'urbanisme, des conseils de quartier, de l'environnement, avec les services municipaux concernés. Nous avons fait le tour de toutes les expériences similaires ayant réussi (il y en avait 7 ou 8), puis on a dû choisir une méthode. Il y avait trois manières différentes de procéder: soit tout le travail de diagnostic, de proposition, de mise en œuvre et d'évaluation était fait par un service municipal, soit on déléguaient une partie du travail à un cabinet d'étude, qui nous proposait une aide dans la définition et la mise en œuvre des objectifs, soit on déléguaient tout le travail au cabinet d'étude. Nous avons choisi la deuxième option, car nous voulions garder la maîtrise des outils et pouvoir les peaufiner dans le cadre des conseils de quartier. Puis nous avons discuté des financements, des subventionnements possibles.

Cosmopolitiques : Et vous avez réussi à mener les travaux de l'Agenda 21 dans les mêmes délais que ceux du PLU ?

Sophie Bisch : En fait on travaille sur la méthode que l'on va mettre en place pour les deux diagnostics prévus. Les questions à aborder ne sont pas les mêmes. Pour l'Agenda 21, les thèmes abordés ont une connotation sociale, éducative, plus séduisante et moins technique que le PLU, qui concerne la voirie, l'assainissement, etc. On essaie de mettre en phase les calendriers. Les différentes étapes d'élaboration du PLU sont très réglementées alors qu'il y a beaucoup plus de souplesse dans l'Agenda 21. Donc on s'est appuyé sur le phasage du PLU, pour donner un cadre appréciable à l'Agenda 21.

Cosmopolitiques : Et au sein des conseils de quartier, vous avez déjà abordé la question des économies d'énergie ?

Sophie Bisch : Non, pas encore. Les conseils de quartier sont intéressés par cette question, mais dans les premiers temps de rencontre nous avons préféré commencer par une sensibilisation en même temps que l'on amorçait la réflexion sur l'Agenda 21. On a distribué des questionnaires aux habitants pour en savoir plus sur leurs habitudes et leurs

attentes dans ce domaine. Il faut beaucoup communiquer et travailler dans la durée, pour pouvoir espérer peser un tout petit peu sur les mentalités. On essaie d'accompagner les changements d'habitudes, mais c'est basique, c'est un travail de réflexion sur « éteignez vos lumières quand vous sortez ».

Cosmopolitiques : La promotion des énergies renouvelables est donc un enjeu de long terme ?

Sophie Bisch : Oui, c'est doublement à long terme, pour la rentabilité des investissements, et pour arriver à changer les habitudes et les mentalités, ce qui implique aussi un travail en profondeur. Et paradoxalement il faut aussi agir à court terme et tous azimuts pour pouvoir peser très en amont des projets d'investissements qui sont envisagés. Mais lorsqu'on doit faire un bilan valorisant de toute cette énergie humaine dépensée le temps d'un mandat municipal, ce n'est pas facile ! Ce que je retiens, c'est qu'avant de négocier une délégation à l'environnement et à l'énergie à l'occasion d'un prochain mandat, il faudra aussi penser à négocier à l'avance la promesse d'un budget !